



COMMUNICATION DU

Le 26 octobre 2020

Budget municipal : report du vote en 2021

Nicolas Daragon a informé ce jour les élus municipaux de sa décision de différer le processus d'adoption du Budget Primitif pour l'année 2021.

Alors que le calendrier budgétaire conduit d'ordinaire à un vote en décembre, le Maire de Valence a en effet pris la décision, à titre tout à fait exceptionnel (et bien entendu dans le strict respect des textes en vigueur), de procéder cette année à un report aux dates suivantes :

- Débat d'Orientation Budgétaire : lundi 1^{er} février 2021
- Examen et vote du Budget Primitif pour 2021 : lundi 29 mars 2021

Ce choix de responsabilité et de raison est guidé par trois motifs principaux :

- les nombreuses incertitudes qui pèsent sur les actions que la collectivité doit engager pour faire face localement à la 2^e vague de la Covid-19, en fonction de l'évolution de la pandémie dans les semaines à venir ;
- le manque de visibilité dont la Ville dispose pour construire le budget municipal en prenant en considération les décisions du pouvoir central, qu'il s'agisse du financement des collectivités locales dans le Projet de Loi de Finances pour 2021 ou, plus largement, des décisions attendues de l'État pour accompagner les collectivités locales durant cette période inédite ;
- la volonté de respecter l'engagement de l'équipe municipale d'organiser une consultation citoyenne auprès de l'ensemble de la population valentinoise avant d'opérer des choix lourds de conséquences dans la mise en œuvre des politiques publiques (cette consultation sera organisée au début de l'année prochaine).

Nicolas Daragon

Maire de Valence

Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

